

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 août 2021, à 19 heures, à la salle des loisirs situé au 530, rue Principale, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ères) : Monsieur Réal Émond
Monsieur Serge Dion
Madame Julie Brisson
Monsieur Jean-Paul Giroux
Monsieur Réjean Tremblay

Absente : Madame Marie-Claude Boudreault

Assiste également à cette séance : Madame Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 :03, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juillet 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 août 2021
- 4.0 Gestion financière et administrative.
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de juillet 2021.
 - 4.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale.
 - 4.3 Mutuelle des municipalités du Québec/ Renouvellement police d'assurance générale
 - 4.4 Mandat maire-suppléant
 - 4.5 Autorisation de paiement/ Contribution 2021-OMH de Ste-Anne-de-Portneuf
 - 4.6 Sinistre du 148 route 138/ Acquisition de terrain
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures.
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme.
 - 7.1 Demande de Keven Émond et Mélanie St-Laurent
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées.

- 9.0 Avancement du Projet d'assainissement des eaux usées et aqueduc
- 10.0 Correspondances
 - 10.1 MRC de La Haute-Côte-Nord/ Modification de la démarche municipalité des aînés
 - 10.2 Remerciement Association diabète Haute-Côte-Nord
- 11.0 Affaires nouvelles
 - 11.1 Lettre de M.Yves Jourdain
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

RÉSOLUTION 21-08-3946

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en ajoutant le point suivant et en laissant les affaires nouvelles ouvertes

- 11.1 Lettre de M.Yves Jourdain

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 JUILLET 2021

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 1 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

RÉSOLUTION 21-08-3947

IL EST PAR CONSÉQUENT, PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juillet 2021.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2021

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance extraordinaire du 15 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
21-08-3948**

**IL EST PAR CONSÉQUENT,
PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2021**

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance extraordinaire du 12 août 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
21-08-3949**

**IL EST PAR CONSÉQUENT,
PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 août 2021.

**DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES
COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 juillet 2021;

**RÉSOLUTION
21-08-3950**

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 168 613.58\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles et autorise le paiement des comptes dus;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES JUILLET 2021

2858	Hydro-Québec (3, rue de l'Église)	822.30\$
2859	Vidéotron (331 rue Principale)	90.60\$
2860	Vidéotron (55, rue Côté)	91.24\$
2861	Vidéotron (741 route 138)	109.00\$
2862	Vidéotron (loisirs)	130.39\$
2863	Visa (zoom, maison du terroir)	43.00\$
2864	Ministre du Revenu du Québec (retenues à la source)	13 686.41\$
2865	Receveur général (retenues à la source)	5 402.87\$
2866	Hydro-Québec (chemin du Lac des cèdres)	958.85\$
2867	Hydro-Québec (40 chemin du Lac des cèdres)	2 700.96\$

2873	Bell Canada (857 route 138)	94.03\$
2874	Bell Canada (cellulaire)	186.92\$
2875	Bell Canada (ligne watt)	13.74\$
2876	Hydro-Québec (10 rue Gagnon)	222.39\$
2877	Hydro-Québec (éclairage public)	1 470.35\$
2878	Hydro-Québec (3, rue de l'Église)	740.81\$
2879	Hydro-Québec (530 rue Principale)	383.83\$
2880	Hydro-Québec (856 route 138)	160.13\$
2881	Vidéotron (3, rue de l'Église)	371.59\$
2882	Hydro-Québec (6 Parc Industriel)	31.21\$
2883	Hydro-Québec (331 rue Principale)	117.69\$
2884	Hydro-Québec (55, rue Côté)	117.23\$
2885	Hydro-Québec (55B rue Côté)	316.83\$
2886	Vidéotron (331 rue Principale)	90.60\$
2887	Vidéotron (741 route 138)	109.00\$
17770	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	639.39\$
17771	Daniel Hovington (remboursement achat d'équipement)	80.48\$
17772	Société canadienne des postes (lettres)	149.28\$
17773	Annulé	
17791	Association forestière Côte-Nord (renouvellement adhésion)	50.00\$
17792	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	639.39\$
17793	Chantale Otis (remboursement achat fournitures de bureaux)	118.93\$
17794	Chantale Otis (REER part employé, employeur)	981.50\$
17795	Ramonage DH (location nacelle St-Jean Baptiste)	400.00\$
17796	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17797	Petite caisse (remboursement)	150.00\$
17798	Maison de la Famille (aide financière fête des mères)	150.00\$
17799	Centre de services scolaire Trois-Lacs (formation traitement des eaux)	3 190.56\$
17800	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17801	Yves Laurencelle (frais de déplacement et téléphone)	160.00\$
17802	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17803	Ministre du revenu du Québec (retenues à la source)	452.52\$
	Dépôt jeudi le 1 juillet (paies)	9 980.12\$
	Dépôt jeudi le 8 juillet (paies)	10 191.46\$
	Dépôt jeudi le 15 juillet (paies)	10 245.07\$
	Dépôt jeudi le 22 juillet (paies)	9 861.54\$
	Dépôt jeudi le 29 juillet (paies)	14 031.18\$
	TOTAL	92 232.56\$

CHÈQUE JUILLET 2021

17811	Aide-Tic (tour)	6.69\$
17812	Automation D'Amours (technicien programmeur)	234.55\$
17813	Carrière Girard (sable et mg20)	3 896.83\$
17814	Croix-Rouge (contribution annuel)	170.00\$
17815	GLS (frais de transport)	125.90\$
17816	Drumco Énergie (réparation P3)	2 448.78\$
17817	Duchesne Sports (botte et vêtement travaux publics)	275.93\$
17818	Entreprises Carl Brassard (vestes de sécurité)	324.00\$
17819	Eurofins/ Environex (contrôle bactériologique)	1 107.79\$
17820	Équipements GMM (photocopieur)	3 596.02\$
17821	FQM (assurance)	306.29\$
17822	Garage Jeaninne Boulianne (pièces)	299.41\$
17823	Imprimerie Charlevoix (fournitures de bureaux)	692.56\$
17824	Louis-Philippe Lepage (ampoule, herbicide, manchon)	230.23\$
17825	Mécanique DAI (réparation camion)	581.91\$
17826	Ministre des Finances (quote-part sécurité publique)	21 287.00\$

17827	Municipalité Portneuf-Sur-Mer (komutuel)	6.36\$
17828	Papeterie du Fleuve (fournitures de bureaux)	85.85\$
17829	Pétroles Paul Larouche (diésel)	3 638.64\$
17830	Plomberie Conrad Martel (entrée d'eau caserne 72)	377.41\$
17831	Produits BCM (pièces pour inventaire)	2 458.72\$
17832	Purolator (frais de transport)	96.44\$
17833	Raymond Chabot Grand-Thornton (honoraires professionnels)	2 989.35\$
17834	Rénovations JMBR (petits outils, entrée de service)	171.10\$
17835	Garage Roger Foster (réparation pneus)	252.55\$
17836	Sécuor (système de sécurité)	602.95\$
17837	Services Info-Comm (logiciel)	865.09\$
17838	Service des Incendies de Forestville (entente intermunicipale ¾)	26 750.75\$
17839	Signis (panneaux)	1 281.97\$
17840	Annulé	
17841	Soudure Usinage Renaud Émond (réparation pelle)	476.01\$
17842	Stelem (pièces)	838.17\$
17843	Ténaquip (produits entretien bâtiments)	429.00\$
	Brandt (crédit)	(-283.99\$)
	LP Tanguay (crédit)	(-239.24\$)
	TOTAL	76 381.02\$

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;

RÉSOLUTION 21-08-3951

EN CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal approuve les décomptes #18 et #19 au montant de 1 196 899.67\$ incluent dans la liste ci-dessous ;

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 1 411 156.94\$;

PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES JUILLET 2021

Intercité Construction Inc. (décompte #18)	60 833.15\$
Intercité Construction Inc. (décompte #19)	1 136 066.52\$
ENGLOBE (facture 45098)	53 271.37\$
SNC Lavalin (surveillance ingénieur au 28 mai 2021)	66 147.49\$
SNC Lavalin (surveillance ingénieur au 25 juin 2021)	83 358.11\$
Hydro-québec (comptes surpresseur, pompes aout)	814.17\$
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE :	
Tenaquip (facture 13975837)	441.01\$

Sinex Production (facture 380)	9 427.95\$
Services Info-Comm (facture 135232)	114.96\$
Domaine du Lac des Cèdres (facture 8)	682.21\$
TOTAUX	1 411 156.94\$

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

FQM ASSURANCES / RENOUELEMENT POLICE D'ASSURANCE

**RÉSOLUTION
21-08-3952**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil renouvelle et autorise le paiement de la police d'assurance générale au montant de 47 413.91\$ pour la période du 15 octobre 2021 au 15 octobre 2022.

MAIRE SUPPLÉANT

**RÉSOLUTION
21-08-3953**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme monsieur Réjean Tremblay comme maire suppléant jusqu'à la fin de son mandat, soit le 6 novembre prochain.

AUTORISATION DE PAIEMENT / CONTRIBUTION 2021 -OMH DE STE-ANNE-DE- PORTNEUF

**RÉSOLUTION
21-08-3954**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil autorise le paiement au montant de 4 471\$ à l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf représentant la contribution budgétaire pour l'année 2021.

SINISTRE DU 148 ROUTE 138 / ACQUISITION DE TERRAIN

ATTENDU QUE le 6 mai 2021, la municipalité était informée d'un risque imminent pour la propriété du 148 route 138 dû à l'imminence d'un mouvement de sol ;

ATTENDU QUE les propriétaires ont avisés la municipalité que la propriété avait été démolie complètement le ou vers le 21 juillet 2021 ;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu le rapport de la Direction de la géotechnique et de la géologie et que la recommandation concerne uniquement le risque pour la résidence et qu'aucune autre recommandation n'a été émise ;

**RÉSOLUTION
21-08-3955**

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil autorise l'achat du terrain du 148 route 138, cadastre 5202659 au prix de 1\$ et autorise le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

CORRESPONDANCES

Listes de correspondances d'août 2021

10.1 MRC de La Haute-Côte-Nord/ Modification de la démarche municipalité des aînés

10.2 Remerciement Association diabète Haute-Côte-Nord

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 :20, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 : 27.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION
21-08-3956**

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19: 27.

Nombre de citoyens présents :6

Je, Donald Perron atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Donald Perron, Maire

Chantale Otis, Directrice générale
et secrétaire-trésorière

